

Conseil pastoral de l'ensemble inter-paroissial ALESANI-CERVIONE-MORIANI du 27 mars 2019



Le Conseil pastoral s'est tenu mercredi 27 mars à partir de 18 heures, dans la salle de réunion de la sacristie de la cathédrale de Cervione, en présence de monsieur le Doyen Vincent, curé d'Aléria et de monsieur l'Archiprêtre Richard, curé de Cervione qui ouvrait la séance, après une prière commune.

Le conseil était composé de neuf des douze membres permanents, exceptionnellement élargi à douze paroissiens de l'ensemble inter-paroissial.

Un conseil qui faisait suite à la réunion d'Aléria du 18 février, initiée par des paroissiens de Cervioni, qui avaient demandé audience à Monsieur le Vicaire général, qui les avait reçu en présence de Monsieur le Doyen Vincent.

Au cours de la réunion d'Aléria, il avait été fait état de difficultés relationnelles entre certains paroissiens et le père Richard et de ce que la tenue de concerts dans la Cathédrale de Cervioni, avait été remise en cause par l'Archiprêtre.

L'objet du conseil paroissial élargi du 27 mars, était donc de rechercher les voies et moyens qui devaient permettre un meilleur fonctionnement de l'ensemble inter-paroissial, aux plans spirituel, de la pastorale et administratif.

Le père Richard, dans une brève déclaration liminaire, invitait les participants à la réunion à réfléchir sur les conditions d'une vraie collaboration « sans dictature ni du curé, ni des laïcs » (...) « dialoguer, avancer ensemble, construire, ne pas regarder en arrière, tel doit être désormais notre objectif ».

Afin de marquer sa détermination à aller dans ce sens et dans un souci d'apaisement, tenant compte des griefs formulés par certains paroissiens à la réunion d'Aléria, le père Richard a solennellement présenté ses excuses à tous les fidèles qui avaient pu mal ressentir des propos qu'il avait pu tenir, ajoutant qu'il n'avait jamais eu l'intention de porter atteinte à ces personnes.

Monsieur le Doyen Vincent devait prendre ensuite la parole pour une intervention d'une quarantaine de minutes, dans laquelle il devait souligner en substance l'importance pour l'église de concilier culturel et cultuel, des concepts qui loin d'être incompatibles, sont au contraire complémentaires et ont vocation à s'enrichir l'un l'autre.

Père Vincent devait poursuivre son intervention en attirant l'attention sur la cohésion qui doit toutefois exister entre la nature ou l'objet de la prestation culturelle et le caractère sacré du lieu où elle se déroule, ajoutant aussitôt que les Corses étaient profondément attachés à leur église, qu'ils avaient un profond respect pour le sacerdoce et pour les prêtres et que la volonté des paroissiens qui ont fait la démarche de participer à ce conseil, était de servir de partager et de construire.

« On ne peut pas faire les choses seul, votre prêtre a besoin de vous, comme vous avez besoin de lui. » (...) « Travailler ensemble, collaborer, construire, apprendre à se supporter, sans jamais que cela aille jusqu'à se fatiguer les uns les autres ».

Plus concrètement, Père Vincent devait aborder le problème précis de l'organisation des concerts dans les lieux de culte et proposait la création d'un « Comité de concerts », composé de membres du conseil pastoral et de paroissiens, avec comme objectif d'assurer le bon déroulement des activités culturelles, sans qu'il soit porté atteinte au

caractère sacré du lieu de culte, dans le respect des conditions d'ordre et de sécurité.

Après l'intervention de monsieur le Doyen, plusieurs personnes devaient prendre la parole, certaines pour exprimer de vieilles rancœurs, que la demande de pardon du prêtre ne semblait pas avoir tout à fait apaisés. Une dame de Felce faisait état de ce que ses observations sur un mot mal orthographié en langue Corse, figurant sur un tableau de l'église, avaient été mal reçues par le prêtre qui l'avait rabroué et qu'à l'occasion de ses homélie, le père Richard avait tendance à culpabiliser les fidèles. Une paroissienne de Cervione faisait état de ce que le père Richard lui avait demandé sans ménagement de sortir de l'église, rien n'a été dit de plus, sur les causes de l'incident.

Monsieur le maire de Vale di Campoloro faisait une intervention qui tendait à l'apaisement. Il en fut de même pour Luc Vadi qui lui aussi devait contribuer à calmer les esprits.

Deux cultures, deux conceptions de l'exercice de la religion, une très rigoureuse, une autre plus libérale, telle semblait être l'analyse que l'on pouvait faire des différents échanges auxquels on assistait et qui paraissaient avoir été le fondement du conflit.

Mais l'essentiel devait porter sur l'organisation des concerts, en particulier à la Cathédrale de Cervioni. Mme Nathalie Simonetti prenait la parole pour s'étonner des réserves émises par le père Richard pour la tenue de concerts dans la Cathédrale, alors que ces concerts se sont toujours déroulés dans le plus strict respect des lieux et que jamais aucun débordement ni incident n'a été à déplorer. Mme Simonetti ajoutait qu'elle-même, comme la plupart des corses, était catholique, profondément attachée à sa religion et que rien ne permettait de penser qu'il pourrait y avoir quelque atteinte que ce soit au caractère sacré d'une église de la part de corses.

Il semblait bien, après d'autres échanges, que chacun avait la volonté ferme de trouver une sortie de crise qui puisse être un compromis acceptable pour tous.

Henriette Danti devait alors saisir au bond l'idée avancée par le père Vincent en vue de la constitution d'un comité chargé de gérer les activités culturelles au sein des églises de l'inter-paroissial, en indiquant qu'il fallait immédiatement créer ce Comité de concert et que c'était bien là, au moins en partie, la solution.

Une autre intervention approuvait cette constitution d'un comité de concert chargé de l'organisation et du bon déroulement des spectacles. L'intervenant rappelait les termes de la loi en matière d'activités culturelles s'exerçant au sein des églises, le curé étant affectataire des lieux et ayant seul la possibilité, aux termes des dispositions légales, d'apprécier la compatibilité entre le caractère sacré du lieu de culte et la manifestation qui y est organisée. Il en était de même pour le problème de responsabilité civile et pénale que le prêtre pouvait voir engager à son endroit en cas d'accident par exemple, ou pour non-respect des règles relatives à la sécurité des personnes, l'église ne répondant pas, par nature, aux normes exigées pour les salles de spectacle.

Le bien-fondé de la création d'un Comité *ad hoc* faisait l'unanimité. Il allait permettre de sortir de la crise.

Une liste de huit noms** était alors immédiatement établie, à l'initiative d'Henriette Danti, sur la base du volontariat, quatre membres sont issus du conseil paroissial et quatre autres de paroissiens. Il était décidé d'en confier la présidence à Madame Nathalie Simonetti.

D'autres sujets devaient être abordés, comme la préparation des fêtes de Pâques.

En conclusion, on peut dire que le conseil pastoral de ce 27 mars a permis de dénouer une crise qui couvait depuis pas mal de temps.

Il convient de remercier l'ensemble des participants, tous ont contribué au règlement de ce conflit, en particulier, Mme Nathalie Simonetti qui a accepté de diriger le Comité, le Père Richard pour avoir tout fait pour apaiser une situation de plus en plus compromise, Monsieur le Doyen Vincent qui a remarquablement conduit les débats dont l'issue s'est avérée incertaine jusqu'au bout et dont le rôle a été déterminant. Etre fidèle aux préceptes de l'Évangile, préserver notre unité, une belle journée pour notre communauté catholique.

L'ordre du jour ayant été épuisé, Père Richard a levé la séance à 20 heures.

* Personnes présentes

Membres du conseil pastoral

Permanents : Sandrine Casabianca, trésorière générale adjointe (Alesani), Simone Pellegrini (San Ghjuvanni di Moriani), Henriette Danti (San Ghjuvanni di

Moriani), Maryse Nicoli (Sant'Andria di Cotone), Rose Devy (Cervione), Joseph Pierre Benedetti (San Ghjulianu), Lucie Benedetti (San Ghjulianu), Bernadette Raffali (Moriani-Plage), Gérard Pancrazi (Pietra di Verde),

Paroissiens participants: Gisèle Gandon (Felce), Ferdinand Dreno (San Giuliano), Françoise Casimiri (Cervioni), Antoinette Fabri (Cervioni), Marie-Joséphine Boschetti,(Valle di Campoloro), Nathalie Simonetti (Cervioni), Antonia Terriaga (Cervione), Simon Riolacci (Valle di Campoloro), Marie-Lucie Filippi (Valle d'Alesani), Josée Santucci (Ortale d'Alesani), Luc Vadi (Santa Maria Poghiu) Corinne Champier (Valle di Campoloro).

****Composition du Comité des concerts**

Présidente : Nathalie Simonetti,

Membres : Henriette Danti, Luc Vadi, Corinne Champier, Simone Pellegrini, Gérard Pancrazi, Ferdinand Dreno, Bernadette Raffali.